



L'UNIVERSITÉ DES COLIBRIS

CAHIER DES CHARGES

Oasis de La Forêt jardin de Nicorps

Porteur de projet : Claire Laurent, Michel Pernet-Solliet

Contacts : michelpernetsolliet@gmail.com OU claire.laurent@gmail.com

Localisation : Nicorps (manche 50) GPS:

Pourquoi créer une Oasis ?	2
La raison d'être	2
Le projet	2
Les initiateurs	4
Le terrain	5
Les principes relationnels et organisationnels	6
Inclusions et intégration des nouveaux membres, sorties et exclusion	9
Intégration	9
Inclusion	9
Les sorties	9
L'exclusion	10
Point de précaution pour les sorties et les exclusions :	11
Les outils pour coopérer	11
La gouvernance	12
Le modèle juridique	13
Le montage financier	14
La conception écologique	15
Plan du projet	15



1. Pourquoi créer une Oasis ?

Nous souhaitons rejoindre les Colibris, car nous partageons entièrement les valeurs et intentions portées par ce mouvement.

Dans ce cadre, nous souhaitons créer une “oasis ressource” correspondant aux 5 invariants des Oasis :

1. de nombreuses espèces végétales sont plantées. Cette forêt produira à moyen terme une grande variété de fruits, légumes vivaces, miel, ...
2. plusieurs personnes élaborent le design, réalisent les travaux d'aménagement, plantent et maintiennent le lieu et le font vivre
3. les décisions sont prises ensemble dans le cadre d'une gouvernance de type holacratie
4. c'est un espace de rencontre et un jardin pédagogique.
5. une grande attention est apportée sur l'usage des ressources (eau, les moyens utilisés pour planter ou entretenir, toilettes sèches ...)

2. La raison d'être

Créer une forêt jardin respectant les principes de la permaculture et partager l'expérience de « jardinier de la forêt ». Un refuge pour la Vie. Une oasis belle et harmonieuse. On y partage les fruits de la bienveillance dans un esprit joyeux.

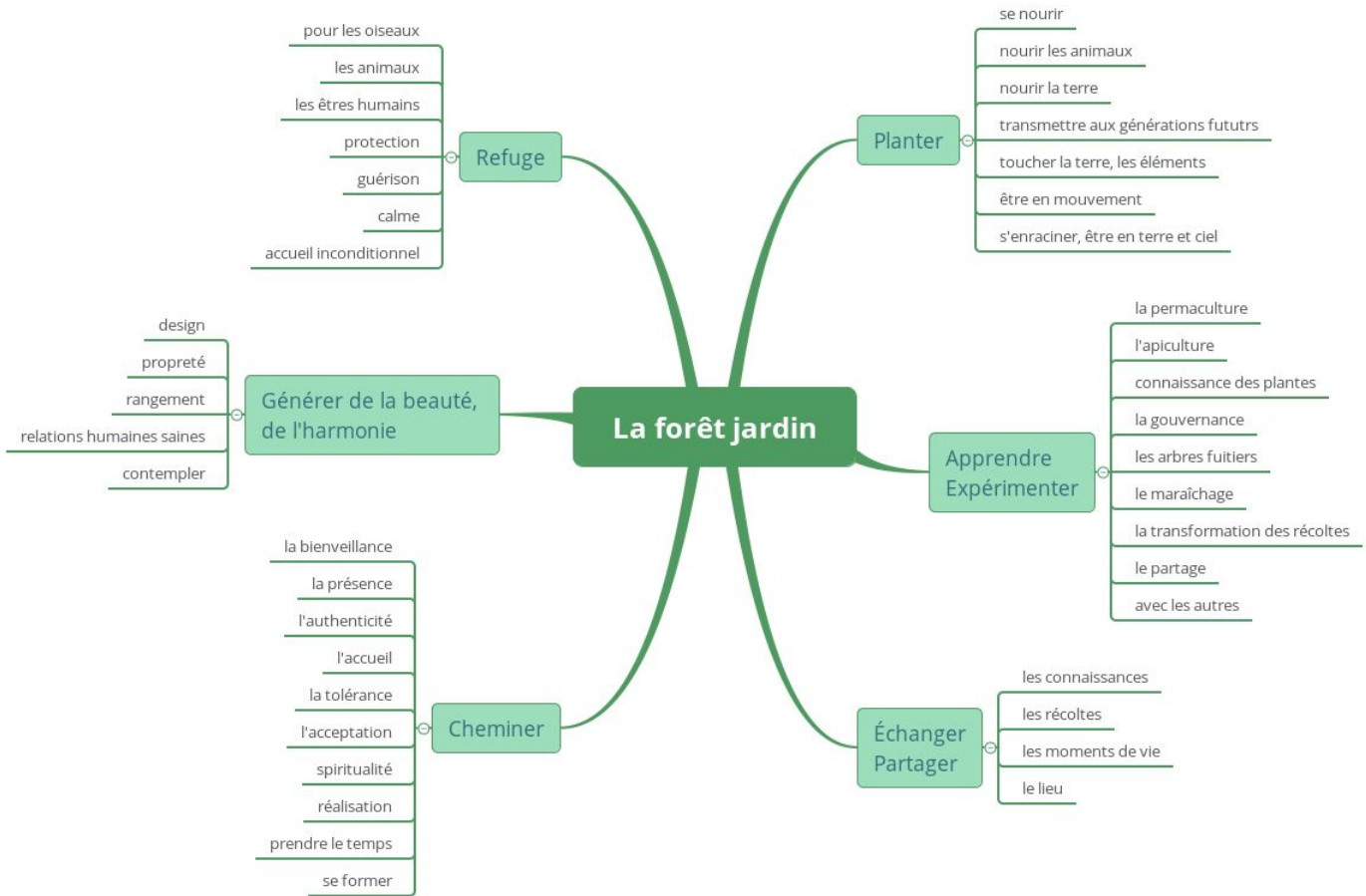
3. Le projet

L'Oasis de Nicorps.

- Créer une forêt jardin respectant les principes de la permaculture procurant, outre les fruits, baies et feuilles comestibles, du bois de chauffage, des légumes vivaces, des plantes aromatiques et médicinales, champignons, miel etc ...
- Créer l'abondance
- Produire de façon durable, économe en énergie, dans le respect des êtres vivants, tout en laissant à la nature « sauvage » le plus de place possible
- La forêt est un refuge pour les animaux.
- A moyen terme être une forêt jardin pédagogique et partager l'expérience de « jardinier de la forêt »
- C'est un lieu de rencontre, d'échange, de partage, d'expérimentation et d'apprentissage.
- C'est un lieu d'harmonie, de calme et de paix où chacun peut venir se ressourcer.
- Chacun chemine dans sa relation avec la nature et avec le groupe.
- On y cultive également des relations humaines saines et bienveillantes
- Elle n'a pas pour objectif de générer un profit.



Carte mentale utilisée pour définir la raison d'être du projet.





4. Les initiateurs et les membres

Les initiateurs

Claire Laurent et Michel Pernet-Solliet



Souhaite rejoindre le projet

Hélène Rondelez



Claire est Professeure de relaxation, yoga, gym posturale au sein de [l'association abelia](#)

Michel est co-créateur de la plateforme culturelle [Opentalent](#)

Hélène est avocate

Claire et Michel ont suivi en avril 2016 une formation "Forêt jardin" au bec Hellouin

A la suite de cette formation, ils expérimentent la permaculture sur le terrain de leur maison (environ 300m²)

Claire et Michel ont suivi une formation de CNV en 2015 et 2016

Nous sommes inscrits au MOOC gouvernance partagée organisé par les Colibris et l'université du nous.

Claire termine une formation "atelier Philo pour les enfants" avec la fondation SEVE



5. Le terrain

Vue satellite et cadastrale, parcelles 617, 616, 266,156,157,158.

Superficie 3ha

Date d'acquisition : 10 mars 2017

[Déclaré refuge LPO](#) et [adhérons à la charte LPO](#)





6. Les principes relationnels et organisationnels

Nous nous sommes largement inspirés de la charte des colibris pour rédiger la charte de la forêt jardin, car elle comportait de nombreux éléments de nos valeurs et besoins.

Objectifs de la charte

Nous souhaitons une charte de relation pour les participants à la forêt jardin, afin de contribuer à créer une culture partagée au sein du groupe pour :

- créer des repères partagés favorisant l'harmonie, l'humanité et l'efficacité du groupe
- développer la confiance et la sécurité de chacun des membres pour s'exprimer, être entendu et épanouir ses talents au service du projet
- soutenir le centrage de chacun et éviter les comportements réactifs défensifs au profit d'attitudes constructives
- favoriser l'écoute et l'émergence de la sagesse du groupe au service de la forêt jardin

Modification de la Charte

Les modifications de la charte sont prises par consentement du groupe à l'unanimité

Intentions, état d'esprit et valeurs

- Bienveillance : vouloir du bien pour soi et pour les autres.
- Respecter la parole de chacun comme étant sa vérité; chacun veille à éviter les jugements, interprétations, suppositions et reproches, sous-entendus, au profit de l'expression de ses ressentis, de ses besoins et la formulation de demandes concrètes. Accepter l'autre tel qu'il est en respectant son identité et ses convictions.
- Responsabilité : chacun prend la responsabilité de ses paroles, ses actes, ses émotions et ses réactions.
- Authenticité : oser dire, même maladroitement.
- Équivalence : reconnaître la valeur et le pouvoir de chacun dans le cercle; accorder autant de valeur aux points de vue minoritaires qu'aux points de vue majoritaires.
- Principe de réalité : chacun accepte les contraintes liées au temps, au lieu et aux moyens matériels dont nous disposons ensemble.
- Confidentialité : chacun s'engage à respecter la confidentialité des propos tenus par les membres du groupe. Les double-liens communiquent à leurs cercles respectifs les prises de décision, dont ils se sont rendus solidaires.
- Joie : laisser de la place à l'humour sans moquerie, à la légèreté, à la célébration et la convivialité.



Cadre de conduite lors des rencontres du groupe

Règles :

- Participation : chacun s'engage à être présent du début à la fin d'une rencontre. S'il est dans l'impossibilité de le faire, il ne participe pas.
- Absences : un membre absent ne participe pas aux prises de décision mises à l'ordre du jour; il ne valide pas le compte-rendu de la rencontre à laquelle il n'a pas participé. Il peut faire part de son avis sur les points à l'ordre du jour par le moyen de son choix. Il est de sa responsabilité de se tenir informé des décisions prises en son absence, en lisant les relevés de décision et/ou en consultant les autres membres. S'il ne peut pas vivre avec une décision, il peut remettre la question à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.
- Préparation de l'ordre du jour : chaque membre peut mettre une ou plusieurs propositions à l'ordre du jour. Il les inscrit dans l'espace de travail collaboratif prévu à cet effet ou l'envoie au secrétaire du cercle. Il communique sa proposition à tous les membres si possible 5 jours et au plus tard 48h avant la rencontre.
- Retour et évaluation : chaque tour de clôture donne lieu à une évaluation de la rencontre. Un temps de retours sur les rencontres précédentes est mis à l'ordre du jour sur demande d'un quelconque membre.
- Préparation de la rencontre : chacun a pris connaissance des points à l'ordre du jour et des propositions envoyées avant de venir à la rencontre.
- Disponibilité : Pendant les séances éteindre son portable; arriver quelques minutes avant le début des séances.
- Centrage et qualité de présence : les rencontres s'ouvrent par un moment de silence; des moments de centrages sont renouvelés avant les tours d'expression et d'objection lors des prises de décision ou sur demande de l'un des membres.
- Les décisions sont prises par consentement à partir de propositions concrètes et argumentées, formulées; les propositions sont élaborées par les membres. La possibilité de présenter des propositions permet l'expression des initiatives individuelles ou collectives, et leur formulation claire optimise le temps collectif.
- Coresponsabilité et engagement : chacun est co-responsable des décisions prises, de leurs conséquences et leur bonne mise en oeuvre.
- Respect des rythmes naturels : lorsque quelqu'un en ressent le besoin, il peut demander de bouger, une pause, ou un moment de silence.
- Respect du cadre : chacun s'engage à respecter ce cadre posé et à signaler au groupe lorsqu'il voit que celui-ci n'est pas respecté.
- Médiation : pour réguler une situation conflictuelle ou qui empêche le bon fonctionnement de la rencontre, celui-ci peut choisir de la traiter en son sein avec l'accord des personnes concernées ou de créer un espace en dehors, avec ou sans tiers médiateur.



Principes de communication pour favoriser une écoute de qualité de soi-même, des autres et de la sagesse collective et transcender l'ego individuel :

- Parler à tour de rôle, sans s'interrompre; éviter les apartés.
- Pratiquer le tour de parole pour :
 1. l'ouverture de la rencontre et la formulation des dispositions et intentions
 2. l'expression de chacun sur une proposition
 3. la formulation des objections en phase de prise de décision
 4. savoir où le groupe en est sur un sujet après un moment d'échange en mode "pop corn"
 5. "calmer le jeu" quand le besoin s'en fait ressentir
 6. l'évaluation et la clôture de la rencontre
- Parler au « Je », de son expérience directe, éviter de dire « on », les généralisations et les croyances.
- Ecouter sans "réagir" : accueillir la parole de chacun par un bref silence.
- Offrir sa parole « au centre », se poser la question de savoir si ce que je veux dire sert le groupe et lui permet d'avancer; prendre une longue respiration avant de parler peut aider.
- Ne pas interpeller quelqu'un en particulier.
- être constructif et proposer des solutions plutôt que de critiquer; si je n'y arrive pas, demander au groupe de m'aider à formuler.
- Ne rien retirer ou nier de ce qui a été dit, ajouter, compléter.
- Chacun veille à formuler sa pensée avec concision et en évitant de se répéter.
- Chacun peut demander un moment de silence à tout moment et dire après pourquoi (ex : rappeler le cadre, ralentir le rythme, inviter à la célébration...).

Organisation du lieu des rencontres :

- Privilégier des lieux de rencontre clairs et calmes, proche de la nature.
- Se placer en cercle.
- la rencontre se termine par un moment de convivialité



7. Inclusions et intégration des nouveaux membres, sorties et exclusion

Intégration

D'une durée de six mois, la période d'intégration permet à une personne souhaitant rejoindre le groupe, de valider la bonne adéquation entre ses attentes et ses besoins et ceux du groupe. Pendant cette période la personne doit s'engager à respecter la charte.

Inclusion

Pour être membre du groupe, il faut remplir les critères d'inclusion suivants :

- Partager la vision sur les projets en cours
- Une envie de s'impliquer reconnue et estimée par les membres du groupe
- Adhérer à la charte
- être formé ou s'engager à se former à la communication bienveillante dans l'objectif d'être capable au sein du groupe d'exprimer et d'être compris sur ses besoins et ses ressentis
- acheter des parts ou adhérer (à préciser avec la forme juridique)
- après une période de six mois permettant de mieux se connaître
- participer à la célébration de bienvenue dans le groupe
- Adhérer aux valeurs de l'oasis Nicorps

Les sorties

Lorsqu'un membre du groupe décide de partir de lui-même du groupe.

Critères de sorties :

- Quand le membre ne partage plus la même vision du groupe sur les raisons d'être, les objectifs, les projets de celui-ci.
- Quand le membre n'a plus le temps pour participer aux activités du groupe ou s'impliquer dans les activités.
- Quand le membre n'a plus l'énergie pour continuer à s'investir dans les activités du groupe.
- Quand la personne n'a plus l'impression d'être adéquate pour les tâches qu'elle a à réaliser.
- Quand le membre sent qu'il n'a plus les capacités pour continuer de jouer son rôle dans le groupe.

Procédures de sortie :

- Le membre en fait part au groupe lors d'une réunion, le moins la rupture avec le groupe sera brutale, le mieux ça sera pour permettre l'adaptation des membres restant au cercle.
- Le membre fait part de son choix au responsable (ou animateur/facilitateur) du groupe. Qui apportera la question du départ à la prochaine réunion pour en discuter avec les autres membres du groupe.
- En réunion, le membre voulant sortir explique les raisons de son choix.



- Par un système de séances ouvertes (une séance ouverte ayant lieu toute les X réunion) où les membres qui le souhaitent annoncent leur décision de quitter le groupe.
 - Après les explications, les membres du cercle peuvent avoir comme règle de ne pas réagir et la sortie est confirmée (ce point n'est pas conseillé).
 - Après les explications, les membres du groupe peuvent demander des clarifications concernant les raisons du départ, et/ ou faire des commentaires sur les explications pour signifier ou non leur compréhension des raisons du départ et l'acceptation de celui-ci. La sortie peut être considérée comme effective après la réunion.
 - La sortie peut aussi être soumise à une période de test avant la sortie effective du participant et l'arrêt d'investissement dans les activités du groupe. Lors de cette période la personne continue de s'investir dans les activités du groupe, peut avoir la possibilité de réfléchir plus longuement son choix, et/ou de préparer la transmission de ses activités à une autre personne.
- Les parts sont rachetées par la société ?

L'exclusion

Lorsque les membres d'un groupe décident d'exclure un/des membre(s) du groupe.

Il peut être dur pour les membres d'un groupe de poser des règles d'exclusion (le groupe étant une structure qui rassemble des gens, il peut y avoir des difficultés de gestion de l'exclusion car on peut être dans l'idée qu'*on reste ensemble*). Toutefois, il est très important que le groupe le fasse si il tient à la pérennité de ses projets, et au fait de ne pas avoir de personnes qui par leurs comportements nuisent au groupe.

Procédure d'exclusion ne veut pas dire exclusion à la fin de la procédure, il peut y avoir une intervention dans le groupe et/ou de la régulation qui peuvent "arranger les choses".

Attention : une exclusion qui n'est pas gérée dans un groupe, peut aboutir à plusieurs sorties brutales dans le groupe à la suite de l'exclusion.

Il est important de garder à l'esprit qu'une exclusion ou le début d'une procédure d'exclusion révèle des choses sur l'état du système et sur le fonctionnement du groupe. L'exclusion peut être un symptôme de dysfonctionnement systémique du groupe.

Critères d'exclusion:

- Quand il y a une rupture de confiance avec les membres du groupe.
- Quand il y a une mise en danger du groupe en lui-même
- Quand le groupe a un retour de mise en danger des activités dans laquelle le groupe s'investit

Procédures d'exclusion :

- Le groupe contacte le membre concerné pour lui signifier que sa présence est requise à une réunion en lui expliquant que cela concerne son exclusion.
- Des discussions dans le groupe peuvent avoir lieu pour déterminer (avec ou sans la/ les personnes concernées) si la personne et ses comportements représentent réellement un danger pour le groupe et ses activités.
- Une seule personne amène la question et prend la responsabilité de la procédure d'exclusion.
- Plusieurs personnes amènent la question de l'exclusion du membre et prennent la responsabilité de la procédure d'exclusion.
- La procédure d'exclusion peut se faire en gestion par consentement (ou décision par consentement) sur la proposition d'exclusion qu'une ou plusieurs personnes à amener (voir fiche gestion par consentement).
- Une période de test de la personne exclue peut prendre place (à son insu ou non, avec son consentement ou non). Cette période peut se compter en temps (jour, semaines, etc.) ou en nombre d'activité que la personne réalise.



Point de précaution pour les sorties et les exclusions :

Il est important de "célébrer" une sortie ou une exclusion. Il s'agit de marquer le changement, pouvoir parler des départs qui ont eu lieu et cela peut avoir lieu de différentes manières. Chacun est libre de partir mais l'idée essentielle est "bien" partir, pour la personne comme pour le groupe. Au moment du départ, on peut parler et se dire entre nous qui la personne était pour nous et pour le groupe. Il faut marquer la transformation. Cela peut se faire par une fête d'adieu, on dit merci à la personne pour ce qu'elle a fait et on boit un verre.

8. Les outils pour coopérer

La forêt Jardin de Nicorps utilise les moyens modernes de communication et de partage pour le groupe.

Les outils permettant de réaliser

1. les documents d'étude et de design
2. la gestion du projet
3. les compte rendu de réunions
4. les documents juridiques
5. les documents comptables
6. les documents administratifs

seront dans une solution de type CLOUD, avec un système de droits permettant de garantir pour certains documents la sécurité et confidentialité souhaitée et pour d'autres le partage avec le public au sens large.

Ces outils facilitent à la fois l'organisation des réunions et du travail (agenda partagé, tâches en cours, etc ..)

Dans le cas où les outils conviennent bien aux besoins du groupe et leur facilité d'usage une priorité sera donnée aux outils du monde du Libre.

Compte tenu des compétences informatiques d'un des initiateur du projet, l'étude et la mise en place des outils utiles au projet lui sont confiés. Le choix des outils sera bien entendu proposé et validé par l'ensemble des membres.



9. La gouvernance

Nous souhaitons la mise en place d'un type de gouvernance et d'organisation de type holocratie.

la gouvernance doit respecter les quatre règles :

1. gouvernance par cercle,
2. doubles liens entre deux cercles,
3. gestion par consentement
4. élection sans candidat

Pour la prise de décision il est nécessaire d'obtenir *zéro objection argumentée* (mais même s'il en subsistait, cela n'empêchera pas la prise de décision). Ceci permet d'assurer un *pilotage dynamique* de l'action en temps réel.

Pour gérer le projet, le groupe utilise l'outil SMART lui permettant de cadencer le projet suivant un rythme cohérent et partagé par tous.

Les cercles chargés de la mise en oeuvre ont une autonomie importante définie par le cercle de gouvernance du projet.

Chaque cercle utilise ses propres outils pour de coopération (*réunion de gouvernance, réunion opérationnelle* ou "stand up".)

Cette partie sera approfondie à la suite du MOOC gouvernance partagée organisé par les Colibris et l'université du nous.



10. Le modèle juridique

Le terrain est la propriété de Claire Laurent et Michel Pernet-Solliet.

Nous sommes **en cours d'étude du modèle juridique**, aidés par une avocate.

Notre analyse intermédiaire est la suivante :

Le terrain pourrait être loué à une structure d'exploitation agricole, ou chaque membre dispose de parts égales.

La forme juridique GAEC pourrait être adoptée.

Les parts seraient réparties au prorata du nombre de membres.



11. Le montage financier

Budget prévisionnel à trois ans

DÉPENSES	2017	2018	2019
Formation (greffe, gouvernance, permaculture)	1000	1000	
Communication (site internet)	100	100	100
matériel agricole (moto faucheuse, tronçonneuse, scies ...)	5000	2000	2000
Conseils design permaculture	1500	500	
Juridique	500		
Location du champ	200	200	200
Impots	0	0	0
Outils informatiques, licences	30	30	30
Plantes (arbres, paille, tuteurs, protections, couvre sol)	300	3000	5000
Terrassement	0	10000	0
Abris: caravane, abris pour le matériel	2500	0	0
Serre	0	5000	0
Eau (puit, pompe, marre)	1500	3000	
Adhésions (LPO, colibris ...)	200	200	200
TOTAL	12780	24980	7480

Recettes à l'étude

RECETTES	2017	2018	2019
Vente de parts			
Adhésion			
Financement participatif			
Subventions			



12. La conception écologique

Une des premières étapes du projet est l'étude d'aire au lieu et la réalisation du design de la forêt Jardin, suivant les principes de la permaculture.

Une grande attention est apportée sur l'usage des ressources (eau, les moyens utilisés pour planter ou entretenir, toilettes sèches ...) et pour optimiser les ressources du lieu : soleil, vent, eau etc..

13. Plan du projet

Compte rendu des actions listées par ordre de priorité, la priorité 0 étant la plus prioritaire.

Action	Priorité	Résponsable
Découvrir les lieux, prendre attache avec les lieux	0	Tous
Contacter le maire	0	MPS et CL
Contacter l'association locale de chasse	2	
Contacter les voisins	0	MPS et CL
Vendre le foin	0	MPS
Faire une marre	2	
Ajouter une serre	1	
Choisir une forme juridique	1	
Communication du projet dans l'objectif de constituer un groupe	0	Tous
Outils informatiques de partage et de communication	0	MPS
Réfléchir et Faire le design	0	
Cueillir les mûres et faire de la confiture	0	
Planter un arbre "témoin" source du projet	0	Tous
Faire une fête, célébrer	0	Tous
Retirer les barbelés	0	CL



Faire une cabane pour les enfants	1	
Un endroit abrité pour les réunions ou pour s'abriter	1	
Finaliser la charte	0	Tous
Planter des baies	2	
Faire des chemins	2	
Constituer un stock de matériel, par l'achat ou le don	1	
Lister le matériel nécessaire	0	Tous
Faire le budget le prévisionnel	0	Tous
Avoir une source d'eau potable ou non	2	
Faire des boutures ou des greffes	0	
Rechercher une banque de troc de plantes	0	
Rechercher des fournisseurs de plantes	0	
Toilettes sèches	2	
Définir rapidement la zone 0	0	Tous
Avoir du bois en réserve pour construire des petites choses	1	
Inventaire de la biodiversité: plantes et animaux	1	